

**Comité Départemental de Lozère  
de la Ligue Nationale contre le Cancer**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cabinet Jacques HERNANDEZ

33, rue Cité Foulc

30000 NIMES

## **Comité Départemental de Lozère de la Ligue Nationale contre le Cancer**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'association Comité Départemental de Lozère de la Ligue Nationale contre le Cancer,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Lozère de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### *Compte de résultat par origine et destination*

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, sont décrites de manière appropriée dans les notes 4.1 à 4.5 en pages 16 à 25 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

### *Données clefs incluses au compte de résultat par origine et destination*

La note 4.2.1.5 en page 18 de l'annexe mentionne le montant reçu du siège pour 21 901 € au titre de la quote-part de générosité, relative au traitement d'un legs. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de la concordance de ce montant par rapport aux documents justificatifs communiqués.

En outre, la note 4.1 en page 17 de l'annexe mentionne le total des ressources perçues relatives aux dons et aux cotisations des membres, respectivement de 52 404 € et de 5 176 €. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de la cohérence de ces montants par rapport aux états de suivi internes.

Enfin, la note 4.3 en pages 20 et 21 de l'annexe, relative aux missions sociales, mentionne :

- le total du coût des actions effectuées au profit des malades dans le cadre des missions sociales de l'association, soit 24 181 €, au titre desquelles figurent les aides financières et ménagères aux malades. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de l'existence d'une procédure d'attribution de ces aides.
- le total des actions de recherche et autres actions pour 35 429 €, au titre desquelles figurent les subventions versées aux organismes, dont les hôpitaux. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de l'existence d'une procédure d'attribution de ces subventions.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

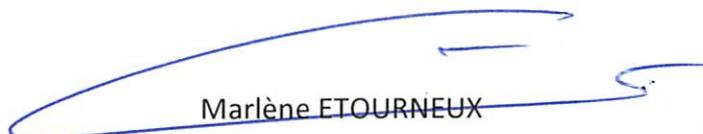
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES le 11 avril 2022  
Le Commissaire aux Comptes  
Cabinet Jacques HERNANDEZ S.A.R.L.



Marlène ETOURNEUX

## ANNEXES

- Bilan au 31 décembre 2021 - Actif
- Bilan au 31 décembre 2021 - Passif
- Compte de Résultat
- Annexe au bilan et au compte de résultat

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
---------------------------------------	------	--------------------------------	-----	---------------------------

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>835.40</b>	<b>(835.40)</b>		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	835.40	(835.40)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 301.59</b>	<b>(8 167.75)</b>	<b>3 133.84</b>	<b>3 855.26</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 301.59	(8 167.75)	3 133.84	3 855.26
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>53.25</b>		<b>53.25</b>	<b>52.50</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	53.25		53.25	52.50
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>12 190.24</b>	<b>(9 003.15)</b>	<b>3 187.09</b>	<b>3 907.76</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				<b>14.70</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>26 397.29</b>		<b>26 397.29</b>	<b>9 215.23</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	26 397.29		26 397.29	9 215.23
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>205 189.54</b>		<b>205 189.54</b>	<b>191 216.01</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	205 189.54		205 189.54	191 216.01
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>231 586.83</b>		<b>231 586.83</b>	<b>200 445.94</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>243 777.07</b>	<b>(9 003.15)</b>	<b>234 773.92</b>	<b>204 353.70</b>
--------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>187 032.68</b>	<b>219 290.32</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	187 032.68	219 290.32
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>26 715.13</b>	<b>(32 257.64)</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>213 747.81</b>	<b>187 032.68</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>213 747.81</b>	<b>187 032.68</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés	5 521.96	
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>5 521.96</b>	
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges	1 280.00	1 280.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>1 280.00</b>	<b>1 280.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>14 224.15</b>	<b>16 041.02</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 843.31	2 223.34
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	2 166.40	1 937.68
Dettes fiscales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 214.44	11 880.00
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>14 224.15</b>	<b>16 041.02</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>234 773.92</b>	<b>204 353.70</b>



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	5 176.00	3 528.00	1 648.00	46.71 %
Ventes de biens et services	44 910.98	35 215.39	9 695.59	27.53 %
Ventes de biens	40.00	15.00	25.00	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	44 870.98	35 200.39	9 670.59	27.47 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	4 930.00	4 030.00	900.00	22.33 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	52 404.84	47 174.07	5 230.77	11.09 %
Dons manuels	52 404.84	34 096.40	18 308.44	53.70 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie		13 077.67	(13 077.67)	
Contributions financières reçues	36 901.44		36 901.44	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8.98	6.26	2.72	43.45 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>144 332.24</b>	<b>89 953.72</b>	<b>54 378.52</b>	<b>60.45 %</b>
Achats de marchandises	13.34	18.78	(5.44)	-28.97 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	44 709.39	35 889.21	8 820.18	24.58 %
Aides financières	41 773.19	60 009.10	(18 235.91)	-30.39 %
Impôts, taxes et versements assimilés	34.10		34.10	
Salaires et traitements	16 721.94	15 522.90	1 199.04	7.72 %
Charges sociales	3 514.40	2 650.26	864.14	32.61 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	721.42	721.54	(0.12)	-0.02 %
Reports en fonds dédiés	5 521.96		5 521.96	
Autres charges	5 092.76	7 920.42	(2 827.66)	-35.70 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>118 102.50</b>	<b>122 732.21</b>	<b>(4 629.71)</b>	<b>-3.77 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>26 229.74</b>	<b>(32 778.49)</b>	<b>59 008.23</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	0.79		0.79	
Autres intérêts et produits assimilés	499.60	538.85	(39.25)	-7.28 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>500.39</b>	<b>538.85</b>	<b>(38.46)</b>	<b>-7.14 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>500.39</b>	<b>538.85</b>	<b>(38.46)</b>	<b>-7.14 %</b>

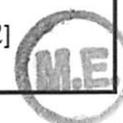
COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>26 730.13</b>	<b>(32 239.64)</b>	<b>58 969.77</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	20.00		20.00	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>20.00</b>		<b>20.00</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>20.00</b>		<b>20.00</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	35.00	18.00	17.00	94.44 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>144 852.63</b>	<b>90 492.57</b>	<b>54 360.06</b>	<b>60.07 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>118 137.50</b>	<b>122 750.21</b>	<b>(4 612.71)</b>	<b>-3.76 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>26 715.13</b>	<b>(32 257.64)</b>	<b>58 972.77</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	18 880.00	19 031.00	(151.00)	-0.79 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>18 880.00</b>	<b>19 031.00</b>	<b>(151.00)</b>	<b>-0.79 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	18 880.00	19 031.00	(151.00)	-0.79 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>18 880.00</b>	<b>19 031.00</b>	<b>(151.00)</b>	<b>-0.79 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL	
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS	
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>État des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>État des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	18
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	18
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	19
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20



4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	28
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b>	<b>29</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	30



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;



- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

#### Pandémie COVID 19

Seuls quelques soins de confort, ont été suspendus.

#### - Changement de trésorier :

Monsieur BOURDELIN Henri a démissionné de ses fonctions d'administrateur, de trésorier et de membre de la commission sociale à compter du 31 août 2021. Donc le CA dans sa séance du 14 septembre 2021 a élu Madame Anne-Marie TRPICCHIO-ROMAIN en tant que trésorière

#### -Dons et legs d'un montant significatif

Legs Souchon un versement de 21 901.44 € a été versé par le siège

Un fonds d'urgence « aide sociale » de 15 000 € accordé par le siège

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 4.1 DÉROGATIONS

---

#### Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

---

#### Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



### État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	835			835
Immobilisations corporelles	11 302			11 302
Immobilisations financières	52	1		53
<b>TOTAL</b>	<b>12 189</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>12 190</b>

#### 3.1.2.1. Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentations	Diminutions
Immobilisations incorporelles	0	0
→...		
→...		
Immobilisations corporelles	0	0
→...		
→...		
Immobilisations financières	1	0
→...		
→...		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

### Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début exercice	Dotations	Sorties actif	Fin exercice
Amort.immob. Incorporelles	835	0		835
Amort.immob. corporelles	7 447	721	0	8 168
Amort.immob. Financières				0
<b>TOTAL</b>	<b>8 282</b>	<b>721</b>	<b>0</b>	<b>9 003</b>



### Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façades & revêtement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencement des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	52	1		53
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>53</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Développer le crédit bail			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
---			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1. Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidités de l'actif	
		jusqu'à un an	à plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
→Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avances</b>			
→Créances clients et comptes rattachées			
→Autres créances	9 800	9 230	
→Créances reçues par legs ou donations	16 597	16 597	
→Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>26 397</b>	<b>25 827</b>	<b>0</b>

### Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Disponibilités

Rubriques	Montant	
	Montant	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	79 625	
Livrets et comptes d'épargne	125 565	539
Comptes à terme	0	
<b>TOTAL</b>	<b>205 190</b>	<b>539</b>

### Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
Créances par legs et dons en cours		
Autres créances		
Avoir à recevoir BN		15
Legs à recevoir BN	16 597	15
Produits à recevoir	9 800	9 200
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>26 397</b>	<b>9 230</b>

### Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à évaluer</i>		
...		
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Tableau de variation des fonds propres

	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>187 032</b>							<b>213 747</b>
- Fonds statutaires								
- Fonds de réserve générale								
- Fonds de réserve missions sociales								
- Legs et donation avec contre partie.								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecart de réévaluation</b>								
Réserves	219 290	-32 258	-32 258					187 032
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-32 258							26 715
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>187 032</b>	<b>-32 258</b>	<b>-32 258</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>213 747</b>



### Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variations des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début exercice	Utilisation en cours d'exercice (689)	Report en fonds dédiés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation</b>						
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>						
Dons à détailler						
<b>SOUS TOTAL DONS</b>						
Legs à détailler						
<b>SOUS TOTAL LEGS</b>						
<b>Contributions financières organismes</b>						
Réseau ligue	2021	15 000	15 000	9 478	5 522	5 522
<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>9 478</b>	<b>5 522</b>	<b>5 522</b>



## Provisions pour risques et charges

### 3.2.3.1. Tableau de variation

Rubriques	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour litiges				
Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>				
Provision pour charges sur legs ou donation				
Provision pour entretien des tombes sur legs				
Provision pour indemnités de départ en retraite	1280	0	0	1280
<b>TOTAL</b>	<b>1 280</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 280</b>

### 3.2.3.2. Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

## Dettes

### 3.2.4. Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré exigibilité du passif		
		jusqu'à un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 809	6 809		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	2 166	2 166		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	5 214	5 214		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>14 189</b>	<b>14 189</b>		

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Dettes fiscales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôt sur les sociétés		
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes		
Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales</b>	<b>2 167</b>	<b>1 937</b>
URSSAF Pôle emploi	1 047	914
Organisme sociaux		
Dettes congés payés	951	889
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	169	134
<b>TOTAL</b>	<b>2 167</b>	<b>1 937</b>

### Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 809</b>	<b>1 230</b>
Fournisseurs	34	993
Factures non parvenues fournisseurs	802	375
Factures non parvenues fournisseurs groupe	6 007	855
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autre dettes</b>	<b>5 214</b>	<b>11 880</b>
FAP Honoraires CAC	2 640	2 640
FAPSubventions hopitaux	2 574	9 240
<b>TOTAL</b>	<b>12 023</b>	<b>13 110</b>

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

EMPLOIS	TOTAL	Générosité du public
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>64 516,76</b>	<b>55 138,72</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>	64 516,76	55 138,72
<i>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</i>	29 047,97	19 669,93
<i>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	35 468,79	35 468,79
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 950.29</b>	<b>17 950.29</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	17 950.29	17 950.29
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>30 113,50</b>	<b>25 174,52</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	7,20	7,20
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	29 384,88	24 445,90
<i>3.3 Autres charges</i>	721,42	721,42
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>35,00</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>5 521,96</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>118 137.50</b>	<b>98 263,52</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>26 715.13</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>15 374,00</b>	<b>15 374,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 506,00</b>	<b>3 506,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 880.00</b>	<b>18 880.00</b>



RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-124 893,65</b>	<b>-124 893,65</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-5 176,00	-5 176,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-52 404,84	-52 404,84
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-67 312,81	-67 312,81
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-15 028,98</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-28,98	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-4 930,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-144 852,63</b>	<b>-124 893,65</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-18 880,00</b>	<b>-18 880,00</b>
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	-18 880,00	-18 880,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-18 880,00</b>	<b>-18 880,00</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.



#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Fonds d'urgence « Aide Sociale »	15 000	
> Quote part générosité siège	21 901	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
<b>TOTAL</b>	<b>36 901</b>	<b>0</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.



#### 4.2.2.3. Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention, sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
<b>Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation</b>		
<b>Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes</b>		
<b>Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public</b>		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Attachement				0
Autres (à préciser) ...				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, Prévention, Dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	30 113	33 494
<b>TOTAL</b>	<b>30 113</b>	<b>33 494</b>

#### Missions sociales

Actions réalisées directement	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	24 181	19 122
Actions d'information, Prévention, Dépistage	3 137	1 167
Actions de formation	51	
Actions de recherche	1 475	

Actions autres	204	
<b>TOTAL</b>	<b>29 048</b>	<b>20 289</b>
<b>Versements à d'autres organismes</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
Actions pour les malades	15 429	24 089
Actions d'information, Prévention, Dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	20 000	32 000
Actions autres		
<b>TOTAL</b>	<b>35 429</b>	<b>56 089</b>

### Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1. Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2. Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Frais d'information et de communication	7	170
Frais de gestion	27 621	24 665
Impôts et taxes	34	18
Cotisation statutaire 10%	1 730	7 880
Dotations aux amortissements	721	761
<b>TOTAL</b>	<b>30 113</b>	<b>33 494</b>

#### Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières du réseau	5 522	
<b>TOTAL</b>	<b>5 522</b>	<b>0</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Exercice 2021	Exercice 2020
Bénévolat	SMIC x1.5	18 880	19 031
Prestations	Tarif négocié		
<b>TOTAL</b>		<b>18 880</b>	<b>19 031</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais recherche fonds		Frais fonction- nement	Dotation provision	Impot sur les bénéfices	Report fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées Etranger		Générosité du public	Autres Ressources					
	Par l' organisme	Versement autres organismes	Par l' organisme	Versem. autres organismes							
Achats de marchandises							13				13
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	20185				17.136		7 388				44 709
Aides financières	6304	35 469									41 773
Impôts taxes et versements assimilés							34				34
Salaires et traitements							16 722				16 722
Charges sociales							3 514				3 514
Dotations aux amortiss. et dépréciations							722				722
Dotations aux provisions											
Report fonds dédiés										5 522	5 522
Autres charges	2 545				815		1 733				5 093
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									35		35
<b>TOTAL</b>	<b>29 034</b>	<b>35 469</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 951</b>	<b>0</b>	<b>30 126</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>5 522</b>	<b>118 137</b>



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais recherche fonds	Frais fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées Etranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole			15 374	3 506	18 880
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 374</b>	<b>3 506</b>	<b>18 880</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	2 640
Autres missions	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 640</b>

### Charges et produits exceptionnels

Néant

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>55 138,72</b>
1.1 Réalisées en France	55 138,72
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	19 669,93
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	35 468,79
1.2 Réalisées à l'étranger	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 950,28</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 950,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25 174,52</b>
3.1 Frais d'information et de communication	7,20
3.2 Frais de fonctionnement	24 445,90
3.3 Autres charges	721,42
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>98 263,52</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>26 630,13</b>



<b>TOTAL</b>	<b>124 893,65</b>
--------------	-------------------

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	
<i>Réalisées en France</i>	
<i>Réalisées à l'étranger</i>	
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>15 374,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 506,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 880,00</b>

<b>RESSOURCES PAR ORIGINE CER</b>	<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-124 893,65</b>
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>	<i>-5 176,00</i>
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>	<i>-52 404,84</i>
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>	<i>-67 312,81</i>
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-124 893,65</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-124 893,65</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)	<b>183 143,02</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	26 630,13
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	721,42
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)</b>	<b>210 494,57</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-18 880,00</b>
<i>Bénévolat</i>	
<i>Prestations en nature</i>	
<i>Dons en nature</i>	<i>-18 880,00</i>

**TOTAL****-18 880,00**

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date acquis.	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvention d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob. acquises par la générosité du public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	PC + Site	1 671			1 671	557	557
2013							
2014							
2015							
2016							
2017	Pc, locaux, meub	7 344	0	0	7 344	1 081	1 081
2018							
2019							
2020							
2021							
	<b>TOTAL</b>	<b>9 015</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 015</b>	<b>1 638</b>	<b>1 638</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5 AUTRES INFORMATIONS

### Informations relatives aux bénévoles

RUBRIQUES	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en euros (2)
<p><b>ADMINISTRATEURS ELUS</b>            Ne sont pas comptés les administrateurs membres de droit,            Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....</p>	12			
<p><b>BENEVOLES</b></p> <p><b>ADMINISTRATIFS</b>            Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leur charges normales.</p>	5	223	0,14	3 506
<p><b>BENEVOLES DE TERRAIN</b>            (Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)            -Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc...            -Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, des conférences, réunions...            -Organisation de manifestations            -Communication, démarches auprès des médias            -Ventes auprès du CD            -Collectes de matériels (cartouches, téléphones....)            -Quêtes sur la voie publique ou à domicile            -Démarches auprès des notaires, des entreprises...            -Autres</p>	22	978	0,59	15 374
<b>TOTAUX</b>	<b>39</b>	<b>1 201</b>	<b>0,73</b>	<b>18 880</b>

(1) A calculer à partir du nombres d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11mois (nombre d'heures / 1645 heures

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi Taux horaire = 15.72 (nbre heures équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	1	960	0,53
Personnel mis à la disposition			
CES et/ ou Autres			
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>960</b>	<b>0,53</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251-Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 001
6257 Réceptions	1	
<b>TOTAL</b>		<b>1 001</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 647 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

